

Commission : Discipline

Date : 12 septembre 2024

Le présent document hebdomadaire est publié à la suite d'une décision du Comité de direction du District de Football de la Charente. Il donne à titre d'information la liste des sanctions prononcées par la commission de discipline. Il ne se substitue pas aux procès-verbaux de cette dernière, qui seuls ont une valeur officielle.

Niveau Compétition	Date	Nom du club	Sanction	Référence sanction	Qualité	Date d'effet	Amende financière
D1	07 09 24	CO LA COURONNE	7 matchs de suspension dont 2 avec sursis	Art. 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	09 09 24	90 €
D1	08 09 24	CS ST MICHEL	2 matchs de suspension	Art. 2 du Barème Disciplinaire	Joueur	09 09 24	41 €
D2	07 09 24	AS MERPINS	1 match de suspension	Art. 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	09 09 24	35 €
D2	07 09 24	FC ROULLET	Suspension à titre conservatoire	Art. 3.3.3 du Règlement Disciplinaire	Joueur	13 09 24	À déterminer ultérieurement
D3	08 09 24	ES MONTIGNAC 16	4 matchs de suspension	Art. 3 du Barème Disciplinaire	Joueur	09 09 24	60 €
D4	07 09 24	AS CLAIX	1 match de suspension	Art. 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	09 09 24	35 €
D4	07 09 24	JS GRANDE CHAMPAGNE	1 match de suspension	Art. 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	09 09 24	35 €

D4	08 09 24	VILLEBOIS HAUTE BOEME	1 match de suspension	Art. 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	09 09 24	35 €
D4	08 09 24	US CHANTILLAC	5 matchs de suspension dont 1 avec sursis	Art. 6 du Barème Disciplinaire	Joueur	09 09 24	60 €

[Lien vers le Règlement Disciplinaire et le Barème Disciplinaire en vigueur.](#)

Le Président : Marcel Buisson

Le Secrétaire : Didier Aubin